



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 2 juillet 2014

Communiqué de presse

—
**Stratégie à long terme des filières agricoles et agroalimentaire :
Publication de l'ensemble des stratégies de filières réalisées par FranceAgriMer
à la demande de Stéphane LE FOLL**
—

Facteurs de croissance, d'emplois et de localisation d'activités économiques dans les territoires, les filières agro-alimentaires constituent un atout majeur pour la France.

La France figure parmi les premiers pays producteurs et exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires. Le maintien et l'amélioration de la compétitivité des filières françaises par rapport aux concurrents de l'Union européenne et des pays tiers sont des défis majeurs. Pour les relever, une vision et une stratégie partagées par l'ensemble des acteurs des différentes filières sont une nécessité.

Stéphane Le FOLL avait demandé à l'automne 2013 au président du Conseil d'administration de FranceAgriMer de mener une réflexion stratégique à l'horizon 2025. Cette réflexion, menée à bien grâce à l'implication personnelle des présidents et des membres des Conseils spécialisés de FranceAgriMer ainsi que des services de l'établissement au cours du dernier trimestre 2013, a permis d'identifier les enjeux prioritaires, de définir les objectifs à atteindre et les actions à mener, dont certaines relèvent des filières elles-mêmes alors que d'autres doivent s'articuler avec les politiques publiques conduites par l'Etat, les Régions et FranceAgriMer.

L'état de ces travaux avait été présenté par les filières au Ministre en février dernier. Ces réflexions ont été également présentées au CSO du 27 mai et lors du Printemps des territoires organisé avec les Régions le 3 juin dernier, car elles ont donné le cadre dans lequel se sont inscrits les choix français de mise en œuvre de la PAC, que ce soit sur le 1^{er} pilier (soutiens directs et aides couplées) ou sur le 2nd pilier (avec notamment le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles, annoncé par le Président de la République à Cournon en octobre dernier).

Ces orientations stratégiques ont été consolidées dans un document unique désormais disponible au lien suivant : <http://agriculture.gouv.fr/strategies-filieres-2025>

Ces travaux seront approfondis au sein des Conseils spécialisés de FranceAgriMer, et un suivi régulier sera effectué.

« Cette réflexion stratégique est fondamentale pour l'avenir de nos filières agricoles et agroalimentaires : ce doit être un vrai guide pour orienter l'action des acteurs des filières et des Pouvoirs publics » avait déclaré Stéphane Le FOLL lors du CSO du 27 mai dernier.

Document également disponible sur le site de FranceAgriMer :

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/31964/287171/file/Strategies-filieres-juin2014.pdf>

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr